

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU JEUDI 6 AVRIL 2017 A 19 H 30**

Présents : MMS DEGENEVE Alain, SONGIS-WOJCIK Karine, COLLOUD Jean-François, CRAYSTON José, FROSSARD Nicolas, VUATTOUX Laurent, FELISAZ Raphaël, MONCHATRE Fabien, MERMET-BOUVIER Solange.

Absents excusés : Mme WIART Odile (pouvoir à FELISAZ Raphaël), M. COHEN Jean-Yves (pouvoir à DEGENEVE Alain)

Monsieur FROSSARD Nicolas a été nommé secrétaire de séance.

ACCEPTATION A L'UNANIMITE DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 9 MARS 2017

ADOPTION A L'UNANIMITE DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire informe qu'un point va être ajouté à l'ordre du jour, il s'agit de coupes de bois.

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2016 BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes présentés :

• **Budget principal M14**

Section de fonctionnement

Recettes arrêtées à la somme de 1 039.194,01 €

Dépenses arrêtées à la somme de 666.622,08 €

Résultat de clôture 2016..... 372.571,93 €

La somme de 205.301,90 € est affectée au compte 1068 « Affectation N-1 », le solde à reprendre à la même section 002 « Excédents antérieurs reportés ».

Section d'investissement

Recettes arrêtées à la somme de 57.552,79 €

Dépenses arrêtées à la somme de 262.854,69 €

Résultat de clôture 2016..... - 205.301,90 ; €

à reprendre à la gestion 2017, article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement ».

• **Budget Eau/Assainissement M49**

Section d'exploitation

Recettes arrêtées à la somme de 170.388,92 €

Dépenses arrêtées à la somme de 166.253,86 €

Résultat de clôture 2016..... 4.135,06 €

Le solde à reprendre à la gestion 2017, article 002 « Excédents antérieurs reportés ».

Section d'investissement

Recettes arrêtées à la somme de 156.678,43 €

Dépenses arrêtées à la somme de 80.830,52 €

Résultat de clôture 2016..... 75.847,91 €

à reprendre à la gestion 2017, article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement ».

• **Budget Caveaux M49**

Section d'investissement

Recettes arrêtées à la somme de 00,00 €

Dépenses arrêtées à la somme de 13.410,00 €

Résultat de clôture 2016..... -13.410,00 €

APPROBATION COMPTES DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2016 (budget principal, Eau/Assainissement, Caveaux) de Madame le Trésorier Payeur.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES 4 TAXES LOCALES DIRECTES 2017

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer les taux suivants :

Libellé	Bases notifiées	Taux votés	Produits assurés
Taxe habitation	1 152.000,00	15,03 % (13,53 en 2016)	173.146,00 €
Foncier bâti	773.900,00	10,67 % (9,17 en 2016)	82.575,00 €
Foncier non bâti	29.500,00	45,77 % (idem 2016)	13.502,00 €
Total			269.223,00 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les budgets présentés :

- **Budget principal M14**

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de 950.000,00 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de 650.000,00 €

- **Budget Eau/Assainissement M49**

Section d'exploitation

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de 200.000,00

Section d'investissement

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de 350.000,00

- **Budget Caveaux M49**

Section d'investissement

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de 10.430,00 €

- **Budget Remontées mécaniques du Col du Feu M43**

Le Compte de gestion et compte administratif 2016 ont été votés le 16/02/2017, lors de la dernière assemblée du conseil syndical.

Section d'exploitation

Résultat de clôture 2016..... - 2.045,61 €

Le solde à reprendre à la gestion 2017, article 001.

Section d'investissement

Résultat de clôture 2016..... 39.635,66 €

à reprendre à la gestion 2017, article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement ».

Budget 2017

Section d'exploitation

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de 13.000,00 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de 45.000,00 €

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, après examen des différentes demandes, décide d'attribuer à l'unanimité les subventions suivantes :

Ski-Club Lullinois 3.000,00 €

OCCE Coopérative scolaire « Les Petits Fûtés » 4.000,00 €

Jeunes Sapeurs-Pompiers Bellevaux/Lullin/Boège.....	500,00 €
Les amis du Forchat	450,00 €
MJC du Brevon	350,00 €
Attitud' Altitudes.....	350,00 €
Comité des Fêtes de Lullin.....	350,00 €
Bell'Gym Club	150,00 €
Centre de développement Personnel (A-Marie Piccot).....	150,00 €
Sté des Anciens combattants	150,00 €
Helio Fun.....	150,00 €
Club des Seniors « Les Edelweiss ».....	150,00 €
Le Chœur du Brevon	100,00 €
Lire et Faire lire.....	100,00 €
Mutame Savoie Mont Blanc.....	78,00 €
La Prévention Routière.....	50,00 €
Soit au total	10.078,00 € €

ACHAT TERRAINS DIOCESE/COMMUNE

Monsieur le Maire informe avoir été en contact avec le Diocèse d'Annecy, à propos de terrains sur la commune. Suite à cet échange, un courrier est arrivé en mairie début mars, avec la liste des parcelles issues de la succession de Mme Marie PICCOT, appartenant au Diocèse, qu'il propose à la vente. Monsieur le Maire donne lecture de la liste. L'ensemble des terres cédées représente une surface de 4ha88a09ca au prix de 0,30 €/m², soit au total un prix de 14.642,70 €. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir ces terrains, et charge Monsieur le Maire des formalités administratives.

COUPES DE BOIS

Monsieur le Maire informe que la commune va proposer à la vente des lots de bois de chauffage d'environ 6 à 9 stères/lot situés route du Col des Arces. Ces lots seront réservés aux personnes non équipées de matériels forestiers. Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, à 50 € le prix du lot. Les personnes intéressées sont invités à s'inscrire en mairie ; en cas de forte demande, un tirage au sort pourra être effectué pour l'attribution des lots.

QUESTIONS DIVERSES

- **Elections présidentielles** : 1^{er} tour : 23/04/2017 (bureau de vote ouvert de 8h à 19h)
2nd tour : 07/05/2017 (bureau de vote ouvert de 8h à 19h)
Le tableau des permanences a été transmis par mail à tous les conseillers municipaux.
- **Urbanisme** : la DP concernant la division de terrains en vue de construire sur les parcelles A1830 – A1831 (Les Viviers) a été accordée le 30/03/2017 (dossier instruit par la CCHC).
- **Ecole** : les inscriptions pour l'école maternelle et l'école primaire ont lieu du 3 au 24 avril 2017 en mairie.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 18 mai 2017, à 19h30, en mairie.

Le Maire,
Alain DEGENEVE